



COMPTE RENDU

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 30 SEPTEMBRE 2014

En préambule, FO a fait la déclaration dont copie jointe.

L'ordre du jour de la réunion portait notamment sur la mise en œuvre des propositions de l'Inspection Générale des Finances sur la fiscalité des particuliers, la gestion des timbres fiscaux dématérialisés par la DRFiP 35, le pont naturel du 2 janvier 2015 et la fermeture du Service Publicité Foncière de Fougères.

1 / mise en œuvre des propositions de l'Inspection Générale des Finances sur la fiscalité des particuliers

La direction a rappelé la doctrine nationale : il faut éviter que l'utilisateur se déplace dans les accueils, donc développer les "centres de contact". L'accueil physique est le résultat d'un échec des autres canaux d'accueil.

En réponse, FO a revendiqué des effectifs et des moyens matériels pour toutes les formes d'accueil qui sont complémentaires.

FO a fait remarquer que l'accueil mode "centre de contact" se pratique au centre service retraites : il génère la perte de sens au travail pour des agents qui, de la plateforme téléphonique nationale doivent souvent transférer les appels aux centres inter régionaux gestionnaires du dossier. C'est déqualifiant et déshumanisant.

FO a rappelé son attachement à l'accueil physique, entre autres dans les trésoreries polyvalentes de Chartres et Cesson. La direction locale relève dans un diagnostic réseau de juin que ces deux postes ont une activité impôt importante qui "complique le pilotage de ces structures". La suppression d'un emploi à Chartres au 1^{er} janvier 2014 est-elle une solution au problème ?? Était-ce un moyen pour justifier ensuite un transfert de mission aux SIP rennais ??

La direction a reconnu que toutes les anciennes notes de service sur le recouvrement ne sont pas encore intégrées dans NAUSICA, en raison d'incertitudes sur leur gestion future !

Elle a informé d'un nouveau partenariat avec la poste qui conduira à limiter le nombre de dégagements de fonds, donc revoir (à la hausse?) certains plafonds d'encaisse. FO dénonce cette situation qui accentuera les problèmes de sécurité.

La Direction a exposé que l'IGF était sensible à l'utilisation permanente des agents. Cela se traduit dans plusieurs de ses préconisations : rendre plus flexible le dispositif d'accueil, rapprocher fonctionnellement les secteurs d'assiette et de recouvrement. FO a rappelé qu'elle soutient la revendication des agents des SIP de Rennes d'un accueil à part entière, avec une équipe dédiée gérée séparément des secteurs d'assiette, avec un effectif suffisant.

2/ la gestion des timbres fiscaux dématérialisés par la DRFiP 35 :

En comité Technique de Réseau du 20 mai, l'ensemble des syndicats a voté contre la création de ce comptable unique au niveau national. Pour FO, cela aboutit à une nouvelle suppression de mission dans les Services Impôts Entreprises et Trésoreries. Cela posera le problème de suivi de proximité pour les buralistes en cas de difficulté.

L'ouverture du service (de 4 agents) était annoncée pour le 1^{er} janvier 2015. Le décret nécessaire à l'ouverture n'étant pas publié, elle n'aura pas lieu avant le printemps prochain.

La Direction locale prévoit que le service assurera une permanence téléphonique quotidienne de 8h30 à 17h, pour suivre notamment les 12 500 buralistes agréés. FO a remarqué que c'est une contrainte forte pour un si faible effectif. Cela s'apparente bien à une contrainte de plateforme téléphonique. C'est une organisation à laquelle nous sommes opposés, compte tenu des conditions de travail induites.

3/ le pont naturel du 2 janvier 2015 :

Les ponts naturels possibles en 2015 sont le 2 janvier, le 15 mai et le 13 juillet.

FO a demandé que ce CTL statue sur les trois et qu'ils soient tous accordés. Bizarrement, la Direction a fait statuer uniquement sur le 2 janvier.

Encore une fois, les autres syndicats se sont abstenus, alors qu'ils observent comme FO que beaucoup d'agents sont fatigués, ne peuvent prendre leurs congés et usent du Compte Epargne Temps.

FO a relevé que beaucoup d'agents ont opté pour le « régime 38h30 » et peuvent donc prendre des récupérations en plus des congés annuels et jours ARTT .

Le syndicat a donc logiquement voté pour ce pont naturel.

4/ la fermeture du Service Publicité Foncière de Fougères.

Elle est prévue pour le 1^{er} septembre 2015.

L'objectif de la direction est de créer à terme deux pôles d'exercice de la mission foncière, un à Rennes (avec deux SPF) et l'autre à Saint Malo.

Comme ceux de Vitré et Rennes1, les SPF de Fougères et Rennes 2 seront dans un premier temps en gestion conjointe. Leur fusion interviendra quand les applications informatiques le permettront.

FO a dit son opposition au projet qui fragilise le Centre des Finances publiques de FOUGERES.

La Direction explique que la mesure est motivée par les difficultés de fonctionnement que rencontrent de façon générale les SPF de taille réduite. Elle admet toutefois que ceux de Vitré et Fougères (de taille réduite) fonctionnent bien !!

FO a observé que les agents des SPF, comme ceux de nombreux services d'ailleurs, demandent à être dotés rapidement de doubles écrans de même résolution et de même luminosité. Ils demandent aussi une assistance plus suivie de l'ESI pour l'utilisation.

FO a interpellé aussi sur la dématérialisation des actes notariés. La Direction reconnaît que cette dématérialisation n'est pas à la hauteur, mais aussi que la DGFIP n'a pas la main, que l'outil Téléacte a été financé par les notaires.

questions diverses :

Le budget : interrogé par FO , le Directeur a dit être raisonnablement optimiste sur le paiement des dépenses. Il ne pense pas devoir « faire de la cavalerie ». La situation budgétaire est plutôt saine. FO se rappelle quand même que dans son diagnostic sur le réseau en juin la Direction déclarait avoir besoin de marge de manoeuvre sur le budget pour finir l'exercice.

La « neutralisation des compteurs horaires variables au CFP de Saint Malo : le 23 septembre, une manifestation était annoncée à Saint Malo. Craignant que leurs locaux en soient la cible, des agents du CFP ont quitté leur poste à 16h.

FO a revendiqué que la Direction neutralise leurs compteurs. Compte tenu d'incidents graves survenus à Morlaix notamment, le départ anticipé s'apparente à un droit de retrait.

Devant l'insistance des représentants du personnel, la Direction d'abord opposée, a fini par « réserver sa réponse ». Nous insisterons encore sur ce sujet, car ne pas accéder à cette revendication reviendrait encore une fois à mépriser les ressources humaines. Le Directeur a déclaré pendant ce CTL qu'il a toujours défendu les fonctionnaires lorsqu'ils sont attaqués, il a l'occasion de le montrer !

L'organisation du Service de Contrôle de l'Audiovisuel Public : la Direction reconnaît le problème lié au rattachement au pôle fiscal départemental d'un service dépendant par ailleurs d'un animateur interrégional de contrôle basé à Lille. Nous reposerons la question, car l'incertitude des collègues sur l'avenir de leur mission dure depuis trop longtemps !

Le courrier : L'acheminement des sacs de courrier des postes vers la Direction n'est plus assuré par la Poste. La DRFiP teste un acheminement par l'entreprise TCS. On s'oriente là aussi vers un appel d'offre, comme pour le ménage, le téléphone, etc.

Les doubles écrans : FO a interrogé la Direction sur l'évolution annoncée de la doctrine de déploiement des doubles écrans. L'objectif serait (enfin !) d'installer des écrans de même taille et de même résolution .

FO a rappelé que les agents demandent aussi une assistance plus suivie de l'ESI pour l'utilisation.

La Direction répond : c'est pas nous c'est l'ESI; nous répondrons toujours que ni les agents ni FO DGFIP n'ont demandé la déconnection entre les DI et les DDFIP. Nous revendiquons que la Direction Générale crée et pourvoit les emplois permettant aux collègues informaticiens de travailler dans de bonnes conditions et de pouvoir satisfaire donc les demandes d'assistance et de réinstallation des collègues.

Les trois secteurs d'assiette au CFP Saint Malo : il y a un sujet sur les emplois à Saint Malo, explique la Direction. FO reposera la question jusqu'à solution au problème.

L'accueil à la Cité administrative de Rennes : FO a posé la question de la sécurité et des remplacements de l'agent chargé de d'accueil. Compte tenu de l'évolution des missions de cet accueil et des services du rez-de-chaussée , l'agent se trouve de plus en plus isolé. L'étude de faisabilité pour le réaménagement du hall est toujours en cours.

FO demande que cet accueil soit toujours assuré par un fonctionnaire, que cesse le recours aux vacataires.

Conclusion :

La Direction est désolée : vous êtes toujours exemplaires, mais pas prioritaires !

Le 4 décembre en votant FO DGFIP, dites que ça ne peut plus le faire !

Le 4 décembre en votant FO DGFIP, votez non au pacte de responsabilité !

Le 4 décembre en votant FO DGFIP, votez priorité aux agents !

Le 4 décembre en votant FO DGFIP, votez priorité au service public Républicain !



BULLETIN d'ADHESION NOM : . . Prénom : . .

Grade : . . Indice Quotité de travail :

Affectation : .

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques,**
section d'Ille et Vilaine . (fo.drifip35@finances.gouv.fr)

Fait à

CELUI QUI NE REVENDIQUE PAS A DEJA PERDU !

LE 4 DECEMBRE, VOTEZ FO DGFIP